



Assurances & Prévoyance



TRAIT D'UNION récompensé par
LES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE
LABEL D'EXCELLENCE 2012

TRAIT D'UNION

Le lien entre vous et vos proches

PARTICULIERS

UNE SOLUTION OBSÈQUES COMPLÈTE, AU PLUS PRÈS DE VOS ATTENTES

Parce que cela fait partie de la vie, HENNER et La Garantie Obsèques se sont associés pour créer **TRAIT D'UNION**, une offre « liberté » alliant financement des obsèques, conseil et services interactifs. **TRAIT D'UNION** vous permet d'anticiper les frais liés à vos funérailles et de prémunir vos proches : elle couvre tout ou partie des frais liés aux obsèques et à la marbrerie.

► LA FORMULE CAPITAL OBSÈQUES, POUR UN FINANCEMENT LIBRE

- Avec 18 niveaux de capitaux, allant de 1 500 € à 10 000 € par tranches de 500 €, vous choisissez le montant que vous souhaitez consacrer à vos obsèques,
- Votre cotisation est calculée en fonction de votre âge à la souscription,
- Vous pouvez régler vos cotisations en toute souplesse : en une seule fois à la souscription ou de façon régulière, selon la durée et la périodicité que vous souhaitez,
- Vous n'avez aucune formalité médicale à effectuer et bénéficiez de la protection instantanée en cas de décès par accident et à l'issue d'une année en cas de décès par maladie.

Au moment du décès, **TRAIT D'UNION** garantit la bonne utilisation de votre capital obsèques, dans le respect de vos volontés et pour la tranquillité de vos proches :

- La garantie est versée à la personne ayant réglé les frais, sur présentation de la facture acquittée ou à l'entreprise de pompes funèbres ayant réalisé les obsèques.

- Le reliquat est versé au bénéficiaire désigné lors de la souscription.

L'option marbrerie, pour prévoir aussi vos frais de concession.

Une option inédite, à laquelle vous pouvez souscrire à tout moment individuellement ou en couple.

Souscrite en couple, elle permet de prendre en charge dès le 1^{er} décès tout ou partie des frais de concession et de marbrerie (monument, caveau, pierre tombale, columbarium), soulageant ainsi le conjoint survivant d'une autre dépense importante.

-10 %

**EN CAS D'ADHÉSION
COUPLE PENDANT
TOUTE LA DURÉE
DE PAIEMENT*.**

* Hors option marbrerie

L'INTERVENTION FINANCIÈRE IMMÉDIATE

Grâce à elle, vous avez l'assurance que le capital souscrit sera destiné à couvrir tout ou partie de vos frais d'obsèques.

- **Le tiers-payant partout en France** auprès de toutes les entreprises de pompes funèbres.
- **Le remboursement sous 48 heures.**

Dans les deux cas, si la garantie est supérieure aux frais engagés, le reliquat est versé au bénéficiaire du défunt.

► VOS INTÉRÊTS PROTÉGÉS

Notre équipe vous conseille en toute objectivité.

La Garantie Obsèques, indépendante et neutre vis-à-vis des opérateurs funéraires, vous assure un accompagnement fiable et de confiance.

- **Des accords privilégiés⁽¹⁾** auprès des réseaux de pompes funèbres, pour vous faire bénéficier de conditions financières préférentielles.
- **Le conseil sur les devis d'opérateurs funéraires**, pour pouvoir déterminer votre capital en toute objectivité.
- **L'ajustement** de + ou - 1 000 € du capital garanti par votre contrat, dans un délai de 3 mois après votre souscription.
- **L'intervention lorsque le montant du devis est supérieur aux normes des tarifs pratiqués.**



TRAIT D'UNION

L'assurance que votre capital sera affecté aux frais d'obsèques.

(1) Groupe OGF/PFG (dont Borniol et Roblot), Pompes Funèbres Ouest Parisien, ROC-ECLERC, UFF (Union Funéraire de France), Le Vœu Funéraire, Espace Funéraire PONSy, Point FUNEPLUS, Le Choix Funéraire, FUNECAP, Pompes Funèbres Pascal LECLERC, AIX FUNERAIRE

L'ASSISTANCE POUR VOS PROCHES

- **Le transport et le rapatriement**, en cas de décès à plus de 50 km du domicile habituel.
- **La garde des enfants de moins de 15 ans**, des ascendants ou du conjoint dépendants, par une personne qualifiée, au domicile de l'assuré.
- **La garde des animaux de compagnie**, avec prise en charge des frais d'entretien au domicile ou transfert et garde dans la pension la plus proche.
- **L'aide à domicile et l'accompagnement qualifié**, pour aider et guider le conjoint survivant dans les démarches les plus urgentes.
- **L'accompagnement psychologique et médico-social** par une équipe dédiée, à la suite du décès.
- **L'aide à la poursuite d'études**, pour le bénéficiaire étudiant âgé de 18 à 28 ans.
- **L'assistance morale et juridique**, pour apporter réconfort à la famille et l'aider dans toutes ses démarches de succession.

TRAIT D'UNION

- Protégez vos proches financièrement.
- Bénéficiez d'une réelle écoute et d'un véritable accompagnement.
- Laissez une trace de votre vie dans votre Espace personnel en ligne.



VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE, POUR RÉDIGER VOS VOLONTÉS EN TOUTE LIBERTÉ

Lors de votre souscription, un espace en ligne est créé spécialement pour vous. Accessible à tout moment, vous y trouvez toutes les informations relatives à votre contrat et vous pouvez y écrire les messages que vous souhaitez laisser à vos proches, à votre rythme, au travers de trois rubriques principales.

► « MON CONTRAT »

La rubrique dédiée à votre capital, vos options et votre cotisation.

► « MES COORDONNÉES »

La rubrique regroupant toutes vos données et informations personnelles (nom, prénom...).

► « MES VOLONTÉS »

La rubrique qui vous « ressemble » le plus... Elle comporte tous vos souhaits en matière d'obsèques et vos messages pour vos proches :

- **Mes volontés essentielles** : ce que vous voulez concrètement pour vos obsèques (inhumation ou crémation, cérémonie civile ou religieuse...) et l'assurance que vos volontés seront respectées au moment du décès.
- **Mes volontés complémentaires** : vous pouvez également renseigner dans votre espace en ligne tous vos souhaits relatifs au déroulé de vos funérailles (annonce, artistes, condoléances), les messages pour vos proches, vos données administratives pour faciliter leurs démarches, et vos vœux pour après.



DES OUTILS PRATIQUES ET RASSURANTS, POUR VOUS ET VOS PROCHES

- **Un seul numéro de téléphone** et une équipe à taille humaine basée à Paris, accessible à tout moment.

Mail : traitudunion@henner.fr

Tél. : 01 49 70 27 89

- **Au moment de votre souscription :**
L'accès au guide Conseil « Décès et Obsèques » dans votre espace en ligne, la remise d'une pastille à coller sur vos documents importants pour l'identification de votre contrat par vos proches, et bien d'autres services...



**Rendez-vous dans votre espace
personnel sur votre site :**

www.garantieobseques.fr



HENNER DÉPARTEMENT LA GARANTIE OBSÈQUES C'EST :

- ▶ **UNE PROTECTION COMPLÈTE POUR VOUS ET VOS PROCHES : L'ASSURANCE DÉCÈS, LE SERVICE AUX ASSURÉS ET L'ASSISTANCE AUX PERSONNES,**
- ▶ **UNE ÉQUIPE DE 25 GESTIONNAIRES SPÉCIFIQUEMENT FORMÉS ET DÉDIÉS AUX PROBLÉMATIQUES OBSÈQUES ET DE 240 GESTIONNAIRES POLYVALENTS EN SOUTIEN,**
- ▶ **PRÈS DE 10 000 DOSSIERS TRAITÉS CHAQUE ANNÉE,**
- ▶ **PLUS DE 3 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES,**
- ▶ **17 000 MANDATS DE VOLONTÉS ESSENTIELLES GÉRÉES.**



VOTRE CONTACT



HENNER, SAS de courtage et de gestion d'assurances
Capital de 8 212 500 € - RCS Paris B 323 377 739 - TVA
intra-communautaire FR 48323377739 - Immatriculation
ORIAS n° 07.002.039 (consultable sur www.orias.fr).
Relevant du contrôle de l'ACP (Autorité de Contrôle
Prudentiel) - Entreprise certifiée ISO 9001 par le Bureau
Veritas Certification Certificat n° 122190 - Siège social :
10 rue Henner 75459 Paris Cedex 09 France - www.henner.com



La Garantie Obsèques - Association régie par la loi du 1^{er}
juillet 1901 - Siège social : 10, rue Henner 75459 Paris
Cedex 09.

 Allianz Vie - S.A. au capital de 643 054 425 € - 340 234 962 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : 87, rue de Richelieu 75002 Paris.



Garantie Assistance - S.A. au capital de 1 850 000 € - 312 517 493 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : 38, rue La Bruyère 75009 Paris.